

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1515**

Intitulé

Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)

Président de la CAPEB

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314t Etablissement des documents comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment assiste et seconde le chef d'entreprise dans les activités de gestion quotidienne de l'entreprise artisanale du bâtiment et de support à la production.

En sa qualité de salarié, d'associé ou de conjoint collaborateur, il a pour mission de :

- gérer les aspects comptables, financiers et administratifs de l'entreprise,
- prendre en charge la gestion du personnel,
- assurer la mise en œuvre, aux côtés du chef d'entreprise, de la politique hygiène, qualité, sécurité et environnement (QHSE),
- assurer un suivi commercial, administratif, technique (devis, équipements...) et matériel (relation fournisseurs/fabricants, gestion du stock...)
- engager et développer une démarche commerciale active et cohérente.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Une partie des activités figurant ci-dessous est mise en œuvre en étroite collaboration avec le chef d'entreprise, qui en assume la responsabilité et reste décisionnaire quant à leur mise en œuvre.

Préparation de documents professionnels et organisation de l'accès à l'information dans une entreprise artisanale du bâtiment

Assistance administrative

Gestion des stocks et des commandes

Suivi et production des données comptables, économiques et financières d'une entreprise artisanale du bâtiment

Comptabilité courante de l'entreprise

Suivi de l'activité économique et financière et de la situation juridique et fiscale de l'entreprise

Gestion de la trésorerie

Réalisation des documents et démarches nécessaires à l'activité de l'entreprise

Gestion des Ressources Humaines dans une entreprise artisanale du bâtiment

Gestion du personnel

Gestion de l'équipe de l'entreprise

Mise en place et animation de la politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement

Accueil des clients et partenaires et préparation d'outils de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment

Relations extérieures

Accueil des clients et des interlocuteurs de l'entreprise

Actions commerciales

Le (la) titulaire est capable de :

- 1) Suivre l'activité comptable de l'entreprise et la trésorerie
- 2) Assurer la gestion économique, financière, juridique et fiscale de l'entreprise
- 3) Elaborer et suivre les documents et démarches nécessaires à l'activité de l'entreprise
- 4) Conduire des échanges à visée professionnelle avec les différents interlocuteurs de l'entreprise
- 5) Mettre en œuvre les actions commerciales et assurer les relations extérieures
- 6) Organiser l'accès à l'information et exploiter les outils bureautiques et les systèmes d'informations utiles à son activité
- 7) Assurer la gestion des ressources humaines de l'entreprise et la mise en œuvre des démarches QHSE

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Artisanat du bâtiment

Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1605 : Assistanat technique et administratif

M1203 : Comptabilité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences visées sont articulées autour des 4 composantes suivantes :

- Suivi et production des données comptables, économiques et financières d'une entreprise artisanale du du bâtiment
- Accueil des clients et partenaires et préparation d'outils de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment
- Préparation de documents professionnels et organisation de l'accès à l'information dans une entreprise artisanale du bâtiment
- Gestion des ressources humaines dans une entreprise artisanale du bâtiment

Les évaluations se présentent sous la forme d'épreuves écrites et de mise en situation orale, d'un projet d'entreprise et d'un entretien oral avec un jury.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1515 - Suivi et production des données comptables, économiques et financières d'une entreprise artisanale du bâtiment</p>	<p>Descriptif : Suivre l'activité comptable de l'entreprise et la trésorerie Assurer la gestion économique, financière, juridique et fiscale de l'entreprise Elaborer et suivre les documents et démarches nécessaires à l'activité de l'entreprise</p> <p>Modalités d'évaluation : 1 études de cas individuelles écrites en organisme de formation portant sur des situations d'entreprises artisanales du bâtiment relatives à des problématiques de : comptabilité et de suivi de trésorerie analyse financière, d'investissements, d'amortissements et de financements calcul de coût de revient, de taux horaire et de prix de vente 2 / Constitution d'un dossier écrit individuel d'entreprise décrivant les réalisations et les projets du candidat en la matière 3/ Entretien individuel oral avec le jury</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1515 - Gestion des ressources humaines dans une entreprise artisanale du bâtiment</p>	<p>Descriptif Assurer la gestion des ressources humaines de l'entreprise et la mise en œuvre des démarches QHSE</p> <p>Modalités d'évaluation : 1/ QCM écrit individuel en organisme agréé sur les aspects législatifs, règlementaires et conventionnels (y compris Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) 2/ Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé portant sur une problématique de gestion des ressources humaines 3/ Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les réalisations et les projets du candidat en la matière 4/ Entretien oral individuel avec le jury</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1515 - Accueil des clients et partenaires et préparation d'outils de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment</p>	<p>Descriptif Conduire des échanges à visée professionnelle avec les différents interlocuteurs de l'entreprise Mettre en œuvre les actions commerciales et assurer les relations extérieures</p> <p>Modalités d'évaluation : 1/ Mise en situation orale individuelle de communication en organisme agréé avec différents interlocuteurs de l'entreprise artisanale du bâtiment (problématique à traiter avec le comptable, la banque, l'assurance, les services administratifs, clients, ...) 2/ Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé portant sur l'élaboration d'un plan d'actions commerciales pour une entreprise artisanale du bâtiment 3 / Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les réalisations et les projets du candidat en la matière 4/ Entretien oral individuel avec le jury</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 1515 - Préparation de documents professionnels et organisation de l'accès à l'information dans une entreprise artisanale du bâtiment	<p>Descriptif Organiser l'accès à l'information et exploiter les outils bureautiques et les systèmes d'informations utiles à son activité</p> <p>Modalités d'évaluation : 1/ QCM écrit individuel en organisme agréé sur la culture informatique 2/ Epreuve pratique écrite individuelle en organisme agréé sur documents professionnels : traitement de texte et tableur 3 / Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les réalisations et les projets du candidat en la matière 4/ Entretien individuel oral avec le jury</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre administratif de l'Union Régionale Capeb • Un professionnel issu du métier • Un spécialiste extérieur à la Capeb (comptable, juriste, banquier, commercial...)
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre administratif de l'Union Régionale Capeb • Un professionnel issu du métier • Un spécialiste extérieur à la Capeb (comptable, juriste, banquier, commercial...)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	<ul style="list-style-type: none"> • Un chef d'entreprise artisanale du bâtiment en activité • Un gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment en activité • Un représentant d'un organisme de formation mettant en place le GEAB • Un expert national ou local de la certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 30 décembre 2020.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment" avec effet au 03 mars 2012, jusqu'au 14 avril 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Arrêté du 15 avril 1999 publié au Journal Officiel du 17 avril 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

167 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.capeb.fr>

<http://www.capeb.fr>

Lieu(x) de certification :

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Marne (51) [Reims]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haute-Marne (52) [Chaumont]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Ain (01) [Viriat]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Echrolles]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambery]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Haute-Savoie (74) [Annecy]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Ardèche (07) [Guillerand Grange]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Cesson Sevigné]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Nantes]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bretagne - Finistère (29) [Quimper]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bretagne - Côtes-d'Armor (22) [Saint Briec]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Vannes]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Aube (10) [Troyes]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Normandie - Calvados (14) [Herouville Saint Clair]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Centre - Cher (18) [Bourges]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) [Nîmes]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meuse (55)

[Savonnières devant bar]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle (57) [Metz]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme (63) [Clermont Ferrand]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Pyrénées-Orientales (66) [Perpignan]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bourgogne Franche-Comté - Saône-et-Loire (71) [Chalon sur Saone]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Oise (60) [Beauvais]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Vienne (86) [Poitiers]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy Pontoise]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Aisne (02) [Laon]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Auvergne Rhône-Alpes - Haute-Loire (43) [Le Puy en Velay]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Villeneuve d'Ascq]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Deux-Sèvres (79) [Niort]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente (16) [Angoulême]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente-Maritime (17) [La Rochelle]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [Montpellier]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Ariège (09) [Foix]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Tarn (81) [Albi]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Bouguenais]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Beaucouzé]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Mayenne (53) [Saint Berthevin]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Sarthe (72) [Le Mans]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Pays de la Loire - Vendée (85) [La Roche sur Yon]

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) : Bourgogne Franche-Comté - Jura (39) [Lons le Saunier]

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) 2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Viriat (01), Echirrolles (38), Lyon (69), Chambéry (73), Annecy (74), Guillerand Grange (07), Cesson-Sévigné (35), Nantes (44), Quimper (29), Saint Brieuc (22), Vannes (35), Foix (09), Troyes (10), Hérouville St Clair (14), Bourges (18), Nîmes (30), Reims (51), Chaumont (52), Savonnières devant bar (55), Metz (57), Clermont Ferrand (63), Perpignan (66), Chalon sur Saône (71), Beauvais (60), Poitiers (86), Cergy Pontoise (95), Laon (02), Le puy en Velay (43), Villeneuve d'Ascq (59), Paris (75), Niort (79), Angoulême (16), la Rochelle (17), Dijon (21), Montpellier (34), Lons le saunier (39), Albi (81), Bouguenais (44), Beaucouzé (49), Saint Berthevin (53), Le Mans (72), La roche sur Yon (85).

Historique de la certification :